

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 27 avril 2026**

Membres en exercice : 11  
Membres présents : 10

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à 19 h, les membres du conseil municipal de la commune de Faye se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : Mmes Beaufort Karine, Colombier Dominique, Garnier Annette, Tichadou Paule, Turelier Séverine, Mrs Druais Joël, Lancelin Aurélien, Navarre Alexis, Rozycki André, Savoire Emmanuel,

Excusé/Pouvoir : M. Antoni Jean-Luc a donné pouvoir à Mme Colombier Dominique

Secrétaire de séance : M. Savoire Emmanuel

**Date de la convocation**  
14/04/2026

La décision modificative N°1-2026 vise à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif 2026, pour tenir compte de la consommation effective des crédits, ainsi que des nouveaux engagements.

**DECISION  
MODIFICATIVE  
N°1-2026**

Il convient de procéder à des crédits supplémentaires en investissement :

Investissement dépenses	Chapitre 21	Compte 2151	+ 30 000 €
Investissement recettes	Chapitre 16	Chapitre 1641	+ 30 000 €

**Délibération n°32-2026**

**Pour copie conforme au registre**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

**Au registre sont les signatures**

Le secrétaire de séance,  
Emmanuel SAVOIRE

Le Maire,  
Annette GARNIER




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20260427-32-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/05/2026  
Publication : 12/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

